



COMMISSION SCOLAIRE  
DU LAC-SAINTE-JEAN

**COMITÉ DES RELATIONS DU TRAVAIL  
PERSONNEL ENSEIGNANT**

PROJET de procès-verbal de la réunion du Comité des relations du travail (C.R.T.) du personnel enseignant, tenue le 31 mai 2011 à 8h30 à la Salle 216 du Centre administratif, 350 boulevard Champlain Sud, à Alma.

**PRÉSENCES :**

**POUR LA COMMISSION**

Jérôme Carette  
Guylaine Dubé  
Jacinthe Girard  
Sandra Larouche  
Nancy Ouellette

**POUR LE SYNDICAT**

Johanne Bouchard  
Anthony Gilbert  
Pascale Juneau  
Sonia Lamirande  
Alain Ouellet

**ABSENCE :**

Aucune

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
1.	BIENVENUE	<p>Madame Pascale Juneau assume la présidence et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.</p> <p>Le secrétariat est assumé par monsieur Jérôme Carette.</p>	
2.	LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	<p>L'ordre du jour est le suivant :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Bienvenue;</li> <li>2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;</li> <li>3. Acceptation du procès-verbal du 19 mai 2011;</li> <li>4. Organisation scolaire 2011-2012 (P);</li> <li>5. Postes 2011-2012 (P) ;</li> <li>6. Information :</li> <li>7. Affaires nouvelles :</li> </ol>	<p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Sandra Larouche avec l'ajout des points :</p> <p>6.1 Voyage à Barcelone 6.2. Bibliothèque-classe et 7.1. Félicitations</p> <p>Accepté à l'unanimité.</p>
3.	ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 MAI 2011	<p>Monsieur Jérôme Carette fait la lecture du procès-verbal.</p> <p>Aucun suivi ni correction à effectuer.</p>	<p>L'acceptation du procès-verbal du 19 mai 2011 est proposée par madame Sonia Lamirande. Accepté à l'unanimité.</p>
4.	ORGANISATION SCOLAIRE 2011-2012	<p>Madame Guylaine Dubé présente d'abord l'évolution de l'effectif scolaire pour le primaire et le secondaire et les prévisions pour l'année scolaire 2011-</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>2012. Elle présente ensuite les ressources disponibles dans le cadre des activités d'enseignement prévues pour l'organisation scolaire 2011-2012.</p> <p>Madame Guylaine Dubé présente également les tableaux de répartition des effectifs scolaires par école. Elle précise que les groupes d'élèves en dérogation 15-16 seront à vingt (20) élèves; une situation d'un groupe à vingt-et-un (21) élèves à l'École Curé-Hébert demeure.</p> <p>Une rencontre aura lieu avec la partie syndicale afin de faire le suivi des situations de dépassement au primaire d'ici la fin de juin afin de permettre de régulariser les situations.</p> <p>Madame Guylaine Dubé présente également un exemple réel d'application de la pondération <i>a priori</i> selon les critères de la nouvelle convention collective.</p> <p>La partie syndicale demande la liste des élèves visés par la pondération <i>a priori</i>. Un suivi sera effectué par madame Guylaine Dubé.</p>	
5.	POSTES 2011-2012	<p>Monsieur Jérôme Carette présente les cahiers des postes, les périodes résiduelles et les dates d'affectation pour l'année 2011-2012. Le document des postes avait été remis à la partie syndicale à la fin de la semaine dernière.</p> <p>Madame Nancy Ouellette mentionne que le poste 3103.137 est en deuxième année du deuxième cycle et non une classe-cycle.</p> <p>Concernant les postes du champ 1 au primaire, la partie syndicale suggère qu'on enlève la remarque « possibilité d'une partie de tâche en enseignement » puisqu'il a été convenu avec la partie patronale que l'intervention des enseignants-orthopédagogues au sein des classes à plus</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>d'une année d'étude est effectuée dans une démarche de soutien, que le titulaire du groupe demeure responsable de l'évaluation et que la planification doit être établie conjointement par le titulaire et l'enseignant en soutien. De plus, comme il s'agit d'une intervention en soutien, le titulaire ne peut déléguer la responsabilité complète d'un niveau ou d'une discipline à l'enseignant-orthopédagogue.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette fera parvenir dès aujourd'hui le projet de procès-verbal de la rencontre afin de s'entendre sur le suivi qui pourra être fait aux directions lors de la rencontre du Comité consultatif de gestion (CCG) prévue le 1<sup>er</sup> juin 2011.</p> <p>Madame Pascale Juneau demande s'il sera possible de préciser les projets spéciaux de l'École Mgr-Victor pour la séance d'affectation, ce que confirme madame Jacinthe Girard.</p> <p>Concernant les postes du champ 5 : éducation physique au primaire, madame Pascale Juneau mentionne que le personnel enseignant du champ 1 de l'École St-Sacrement ne comprend pas la décision de regrouper les périodes de motricité dans des postes en éducation physique. Elle mentionne que cette décision aurait été justifiée par la direction en vertu du plancher d'emploi. Elle souligne que le personnel enseignant n'a pas participé à l'élaboration de ce projet et est inquiète par rapport à la formation de l'enseignant d'éducation physique qui interviendra auprès de ces groupes mais aussi par rapport au service très pointu que devrait recevoir ces élèves. Dans une communication avec madame Pascale Juneau, le personnel enseignant du champ 1 de l'École St-Sacrement souligne que les particularités de cette clientèle nécessite une formation et des interventions adaptées. Le personnel croit que cette organisation ne répond pas aux besoins des élèves et demandera énormément d'encadrement pour les enseignants spécialistes.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>Bien que cela soit en respect des champs d'intervention prévus à la convention, monsieur Alain Ouellet réitère son désaccord avec les modifications proposées et demande des explications sur les motivations ayant mené à un tel modèle.</p> <p>Madame Guylaine Dubé mentionne que des vérifications seront faites rapidement en vertu des délais pour l'affectation. Elle demande si le comité-école EHDAA a été consulté. Madame Pascale Juneau mentionne que les enseignantes et enseignants concernés ne l'ont pas su.</p> <p>Madame Guylaine Dubé souligne que des vérifications restent à faire, mais que les premières informations recueillies dans le cadre de l'organisation scolaire justifiaient ce modèle par des considérations pédagogiques et non administratives.</p> <p>Pour le secondaire, diverses questions sont posées concernant les postes du champ 1 à l'École secondaire Camille-Lavoie et à l'École Jean-Gauthier. Monsieur Alain Ouellet demande pourquoi le poste de hockey au Pavillon Wilbrod-Dufour possède aussi l'exigence concernant la piscine. Madame Guylaine Dubé précise que cela est nécessaire en fonction des périodes de disponibilités des divers plateaux (glaces et piscines) tout au long de l'année.</p> <p>Monsieur Alain Ouellet demande également des précisions sur le statut d'engagement d'enseignants du champ 11 : arts plastiques au secondaire.</p> <p>Monsieur Jérôme Carette précise qu'un poste temps plein en formation professionnelle en coiffure, en respect avec la clause 13-7.07, pourrait changer de spécialité.</p> <p>En santé, une modification sera apportée au lieu d'affectation en vertu du déménagement de ce secteur dans les anciens locaux de l'École Arc-en-ciel.</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
6.	INFORMATION		
6.1.	VOYAGE À BARCELONE	<p>Madame Sandra Larouche souligne le travail d'enseignantes de l'École Jean-Gauthier dans le cadre d'un projet pour la mise en application de capsules virtuelles pour l'accompagnement des élèves en difficulté. Elle tient à féliciter les différents intervenants du projet et mentionne que deux enseignantes, Stéphanie Bernier-Bilodeau et Marie-Josée Lépine iront présenter leur projet lors d'un congrès international qui aura lieu à Barcelone, du 22 au 29 juillet 2011, avec la direction de l'école, madame Sandra Larouche.</p> <p>Monsieur Alain Ouellet félicite également les enseignantes et souligne le soutien financier du syndicat au projet.</p>	
6.2.	BIBLIOTHÈQUE-CLASSE	<p>Monsieur Alain Ouellet demande si du soutien sera offert au personnel enseignant pour l'enregistrement des volumes de bibliothèque en fin d'année.</p> <p>Madame Guylaine Dubé mentionne que quatre (4) étudiants sont engagés dès juin en soutien pour le Centre Multi-ressources. Les directions d'école possèdent l'information quant aux mandats attribués à ces personnes.</p>	
7.	AFFAIRES NOUVELLES		
7.1.	FÉLICITATIONS	<p>Au nom des membres du CRT, madame Jacinthe Girard félicite monsieur Alain Ouellet qui prendra sa retraite à la fin juin et le remercie pour la</p>	

NO.	SUJET À L'ÉTUDE	ARGUMENTATION ET PROBLÉMATIQUE	DÉCISION
		<p>collaboration entretenue lors de ses années au syndicat. Elle lui souhaite une belle retraite.</p> <p>Madame Jacinthe Girard félicite aussi madame Pascale Juneau pour son élection comme présidente.</p>	
7.2.	CONSEILLER PÉDAGOGIQUE	<p>Madame Pascale Juneau ajoute ce point à l'ordre du jour demeuré ouvert et demande si les résultats des sélections seront connus avant les dates d'affectation. Madame Jacinthe Girard répond par l'affirmative.</p> <p>Monsieur Alain Ouellet demande si les affectations des gestionnaires sont connues pour l'année 2011-2012.</p> <p>Madame Jacinthe Girard donne des précisions sur la structure administrative adoptée par le Conseil des commissaires le 24 mai dernier. Elle mentionne que les affectations n'ont pas encore été précisées et qu'elles le seront lors du Conseil des commissaires le 21 juin prochain.</p>	
	LEVÉE DE LA RENCONTRE.	Levée de la rencontre à 9h50.	

Jérôme Carette, secrétaire.

---

M. Alain Ouellet, président  
Syndicat de l'enseignement

---

Mme Jacinthe Girard, directrice  
Service des ressources humaines